STAGE

Africain Mandingue
Les dimanches
selon planning

10h-13h00 | 25€

Stage suivi d'une auberge espagnole !

avec
Ibou Sarr

Accompagné de musiciens percussionnistes, Ibou est professeur de danses traditionnelles africaines, danseur, chorégraphe afro et afro contemporain, musicien, chanteur sénégalais. Diplômé de l'école des Sables de Toubab Dialaw en 1998. Généreux et à l'écoute, Ibou transmet avec passion sa culture et les richesses de ses traditions.

Z.A. La Burlière & 19 Quartier Pragues, 13530 Trets
atelierdanse13@gmail.com | 06 52 48 35 71 | atelierdanse.net
atelierdansetrets Atelier Danse Trets

ATELIER Danse DEPUIS 1998

ATELIER Danse DEPUIS 1998

Danse Africaine STAGE

Dimanche 10h-13h

Cours ouvert à tous.
Ados, Adultes
Pour plus de convivialité, une auberge espagnole clôturera le stage : emmenez un plat, une boisson à partager en toute convivialité !

INSCRIPTION

Pour être validée, l'inscription devra être accompagnée du règlement total et retournée à l'adresse ci-dessus au plus tard le **vendredi précédent le stage** (au-delà, les inscriptions pourront se faire sur place dans la limite des places disponibles).

NOM : ..... **PRENOM** : .....
Date de Naissance : ..... / ..... / .....
Adresse : .....
Code Postal : ..... **Ville :** .....
Tel : .....
Mail : .....

Je choisi de participer au(x) stage(s) du :

☐ 01/10 ☐ 03/12 ☐ 04/02 ☐ 07/04 ☐ ~~02/06~~

Date modifiée au 09/06

Le stage de 3h : 25€

TOTAL : .....
(Esp /Ch à l'ordre de **Ibrahima SARR**)

PRISE EN CHARGE *Conseil Général 13 (Carte JEUNES), Mairie de Trets (PASS LOISIRS pour maternelle, primaire et collège), C.E … Renseignez-vous !*

REGLEMENT

Les inscriptions sont obligatoire pour la bonne organisation de l'évènement.
Les places sont limitées et seront acceptées au-delà de la date de clôture des inscriptions dans la limite des places disponibles.
L'association se réserve le droit d'annuler un cours si le quota minimum de 8 stagiaires n'est pas atteint (les chèques seront alors réexpédiés).
Les stagiaires s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association affiché dans les locaux.
La responsabilité de l'association ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par quelques personnes que ce soit, y compris les stagiaires et professeurs. Prévoir éventuellement une assurance personnelle durant le stage.